

Arrêté 2024-RA-001 du 14 mars 2024 portant nomination d'un directeur de département de formation et de recherche

Vu le Code de l'éducation ;

Vu le décret n°2023-1356 du 29 décembre 2023 relatif à la transformation du centre universitaire de formation et recherche de Mayotte en établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel ;

Vu l'arrêté de la ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche en date du 14 décembre 2022 portant nomination de Monsieur Abal-Kassim CHEIK AHAMED ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 19 janvier 2024 portant approbation des dispositions transitoires relatives à l'organisation et au fonctionnement de l'Université de Mayotte ;

Vu le référentiel d'équivalences horaires en vigueur ;

Le Président de l'Université de Mayotte

Arrête

Article 1er

Mme Chiraz TRABELSI est nommée directrice du département sciences et technologies du 15/03/2024 au 31/08/2024.

Article 2

La mission visée à l'article 1er du présent arrêté ouvre droit à une valorisation horaire, conformément au référentiel d'équivalences horaires en vigueur à l'Université de Mayotte.

Mme Chiraz TRABELSI sera rémunérée en heures complémentaires sur la base du taux en vigueur, sur le fondement d'un état de service fait établi par le Président de l'Université de Mayotte.

Article 3

La directrice générale des services et l'agent comptable de l'Université de Mayotte sont chargés, chacun pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Dombéni, le 14/03/2024

Le Président de l'Université de Mayotte



Abal-Kassim CHEIK AHAMED